news.belgium

23 déc 2022 -16:58

Appartient à Conseil des ministres du 23 décembre 2022

Adaptation des pensions au bien-être

Sur proposition de la ministre des Pensions Karine Lalieux, le Conseil des ministres a approuvé deux projets d'arrêtés royaux et un avant-projet de loi dans le cadre de l'adaptation au bien-être en matière de régime des pensions.

Le premier projet d'arrêté royal met en œuvre l'adaptation au bien-être de certaines pensions actuelles, comme le prévoit la répartition de l'enveloppe bien-être 2023-2024.

Le deuxième projet d'arrêté royal apporte les modifications nécessaires à la réglementation du régime de pension des travailleurs salariés et de la garantie de revenus aux personnes âgées, notamment l'augmentation d'un certain nombre de prestations et plafonds de calcul.

La pension minimum garantie à charge du régime des travailleurs indépendants sera majorée dans la même mesure que dans le régime des travailleurs salariés.

L'avant-projet de loi met en œuvre l'adaptation au bien-être du revenu garanti aux personnes âgées, qui sera majoré de 2 % à compter du 1er juillet 2023.

L'avant-projet de loi et les projets d'arrêtés royaux sont transmis pour avis au Conseil d'État.

Projet d'arrêté royal portant adaptation au bien-être de certaines personnes dans le régime des travailleurs salariés

Projet d'arrêté royal modifiant l'article 7 de l'arrêté royal du 9 avril 2007 portant augmentation de certaines pensions et attributions d'un bonus de bien-être à certains bénéficiaires de pensions

Avant-projet de loi portant modification de la loi du 22 mars 2001 instituant la garantie de revenus aux personnes âgées

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe



news.belgium

Karine Lalieux, ministre des Pensions et de l'Intégration sociale, chargée des Personnes handicapées, de la Lutte contre la pauvreté et de Beliris Avenue de la Toison d'or, 87 1060 Bruxelles Belgique +32 2 541 64 84 https://lalieux.belgium.be info@lalieux.fed.be

Delphine Van Bladel Porte-parole (FR) +32 476 60 02 61 delphine.vanbladel@lalieux.fed.be

Sam Van De Putte Porte-parole (NL) sam.vandeputte@lalieux.fed.be

